

TABLE RONDE DU 17 JANVIER 2015

Présentation des différents thèmes retenus lors du dernier comité directeur

ELABORATION DU DOSSIER PEFECTORAL - Denis Jaeger

En fonction des préfectures, jusqu'à 7 exemplaires du dossier préfectoral peuvent demander à être transmis.

Il n'y a pas de dossier préfectoral pour organiser un animathlon.

Si un triathlon est modifié en duathlon, c'est l'arbitre principal qui le décide en accord avec les services de gendarmerie selon le cas.

Les indications doivent être justes et précises car elles engagent l'organisateur.

Certaines épreuves sont organisées en dehors du cadre de la FFTRI. IL faut être vigilant quant aux remboursements en cas de sinistre. Ou prendre une assurance responsabilité civile.

EX: Gérardmer qui organise son épreuve sans agrément.

Si des routes doivent être barrées il faut faire valider un dossier d'exploitation avec les autorisations des communes traversées.

Il faut que les organisateurs inscrivent rapidement leur épreuve sur le site FFTRI.2.0 afin que Lyndon puisse la valider.

Le dossier préfectoral doit être transmis 2 mois avant l'épreuve à la préfecture ou 3 mois avant en cas de fermeture de route.

Si la course traverse une zone protégée ou une réserve naturelle, il faut monter en plus du dossier préfectoral un dossier Natura 2000. L'idéal étant que l'organisateur signe une charte avec la réserve naturelle en préfecture et co-signée par le préfet.

Il est important que les plans fournis pour les différents parcours soient clairs et en couleur.

Un exemple de dossier type sera mis en ligne sur le site de la ligue afin d'aider les organisateurs pour la constitution de leur dossier.

LABELLISATION DU TRIATHLON AU FEMININ - Nathalie AUBERT

Explication de la mise en place des critères de labellisation sur les épreuves Alsaciennes.

Les critères retenus pour la ligue d'Alsace sont :

- Proposer aux femmes un endroit qui leur sera réservé et dans lequel elles pourront se changer en toute intimité.
- Départ séparés ou décalés
- Des lots équitables et cohérents doivent être remis aux femmes et aux hommes.
- Des primes identiques pour le « top 3 » Femmes et le « top 3 » Hommes
- Des « vélos ouvreurs » identifiant la femme Et l'homme de tête

CLASS TRIATHLON – Hugues SCHILDKNCECHT

Nécessité de l'organisation des CLASS TRIATHLON dans le HR et le BR.

La participation des enfants étant un critère incontournable pour la labellisation des écoles de triathlon.

La saisie des résultats du CLASS TRI incombe à l'équipe technique régional si celui-ci est organisé sous l'égide de la ligue. Si cette évaluation est effectuée par les clubs, la saisie des résultats sera de la responsabilité du club.

STAGE JEUNES - Hugues SCHILDKNCECHT

Problématique de l'organisation des stages jeunes. Et difficulté pour trouver un centre d'hébergement «clé en main » ou trouver la logistique pour les repas et la nuit en centre Alsace.

Pour ce qui concerne la sécurité lors des stages, le responsable doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité lors des entraînements.

DEVELOPPEMENT DURABLE - Stéphane ZAUGG

Deux nouveaux représentants DD au sein de la ligue vont booster la mise en place de ces labels. Il y a nécessité de créer un réseau de référents triathlon durable au sein des clubs. Possibilité de labellisation du club et des épreuves

Il y a 3 niveaux de labellisation dans les préconisations de l'agenda 21.

L'organisateur s'engage à :

- Mettre en place des outils développement durable sur les épreuves (zone de propreté....)
- Communiquer sur la labellisation des épreuves
- Faire un CR à la ligue à l'issue de l'épreuve.

Un guide DD est disponible sur le site de la fédération, tout le monde peut y avoir accès.

Le DD s'intègre complètement dans le plan de développement de la fédération et concerne de manière transversale les différents pôles que sont le paratriathlon, et la pratique féminine.

DIVERS :

Quid du lieu de stockage du matériel ligue? Frais de stockage? Il n'y a pas de réponse pour le moment. Cette question est ouverte.

Il faut tenir compte de plusieurs paramètres en gardant à l'esprit que le matériel doit être à disposition de TOUS les clubs Alsaciens s'ils le demandent.